
Département du
Nord

N° du registre
des délibérations

2023-11-16

Objet :
Modification des
tarifs de régie
municipale au
01/01/24

L'an deux mille vingt-trois, le trente novembre à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain BLONDEAU, Maire

Etaient présents :

BLONDEAU Alain, PLANCQ Carmen, DUTOIT Jean Michel, LAMBRAY Cécile, LORTHOIS Daniel, CARY Thérèse, EQUINE Philippe, JONVILLE Régine, VERRIER Michelle, BALZANO Sylvain, DHENNIN Nathalie, PERNES Geoffrey, HUIZINGA Martine, PIRET Annick, DE WAZIERES Cyril, DUQUESNE Christine, BOURGOIS Vincent, LOMBART Muriel, TURPIN Patrice, MATHON Eliane, VANTOUROUT Eric, PLICHON Philippe, CARDON Jean-Paul

Formant la majorité des membres en exercice

Date de
convocation
23/11/23

Date d'affichage
01/12/2023

Nombre de
Conseillers

- en exercice : 29
- présents : 23
- votants : 28

Excusés :

LESSART Alexandre (pouvoir à DE WAZIERES Cyril)

DELACOURT Philippe (pouvoir à LORTHOIS Daniel)

BAY Edwige (pouvoir à BLONDEAU Alain)

DELACOURT Séverine (pouvoir à CARY Thérèse)

DURAND Bernard

VANOVERSCHELDE Corinne (pouvoir à PLICHON Philippe)

Absent : /

Vu le CGCT,

Considérant la délibération 2023-07-02 relative à l'évolution des tarifs de régie au 01/09/23 ;

Considérant la délibération 2023-11-15 relative à la mise à jour du tarif des accueils collectifs de mineurs des adolescents ;

Considérant la délibération 2021-09-12 relative au repas à 1€ pour les accompagnants des élèves en situation de handicap ;

Considérant l'incohérence relevée sur la tarification des extérieurs pour les mercredi récréatifs matin et après-midi sans repas ;

Suite à la commission « finances » du 21/11/2023.

Lors du conseil municipal du 12/07/23, l'assemblée délibérante a validé à la majorité les propositions d'évolution tarifaire des services municipaux à compter du 01/09/2023. Cette évolution tarifaire a été justifiée par la forte augmentation du coût des repas fournis par la société Dupont Restauration.

Leur mise en application au 01/09/23 a permis de relever une incohérence sur la tarification des extérieurs pour les mercredis récréatifs matin et après-midi sans repas. Il est donc proposé de revoir cette tarification pour être en cohérence avec celle des mercredis avec repas.

Les nouveaux tarifs « enfance et jeunesse » s'appliquent à toutes les tranches d'âge.

Le paiement s'effectue à la régie municipale selon cinq différents modes de règlement : carte bleue, paiement en ligne, chèque bancaire, chèques vacances ANCV et prélèvement automatique.

Le remboursement des réservations aux services restauration, mercredi récréatif et ACM petites et grandes vacances ne pourra intervenir uniquement :

-Pour la restauration scolaire :

-en cas de maladie justifiée par la présentation d'un certificat médical dans les 7 jours suivant l'absence.

-Pour les mercredis récréatifs :

-en cas de maladie justifiée par la présentation d'un certificat médical dans les 7 jours suivant l'absence,

-lorsque l'annulation de la réservation est réalisée le lundi précédant le mercredi avant 11 heures.

-Pour les petites, les grandes vacances, les séjours accessoires aux ACM : en cas de maladie justifiée par la présentation d'un certificat médical.

-Pour le séjour de neige : sur présentation d'un certificat médical au plus tard 48 heures avant le départ.

-Les paiements en chèques vacances ne sont jamais remboursables.

1/ Restauration scolaire

Quotient familial	Restauration
CCAS	0,80 €
0 à 308	0,90 €
308,01 à 500	0,90 €
500,01 à 800	0,95 €
800,01 à 1100	0,95 €
1100,01 à 3500	1,00 €
3500,01 et +	4,50 €
Enfant extérieur < 3500	1,00 €
Enfant extérieur > 3500,01	5,00 €
Adulte scolaire	5,00 €
Adulte extérieur	5,50 €
Repas non réservé	5,00 €

Pour les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH), nommés par l'Etat et amenés à rester sur le temps de restauration scolaire pour aider l'enfant à prendre son déjeuner, le repas sera facturé 1€ (délibération 2021-09-12 relative au repas à 1€ pour les accompagnants des élèves en situation de handicap).

2/ Mercredis récréatifs

Les tarifs s'entendent toujours 4^{ème} enfant et plus.

Quotient familial	MERCREDI MATIN				
	1er ENF	2ème ENF	3ème ENF	4ème ENF et +	EXTERIEUR
Conditions CCAS	0,50 €	0,50 €	0,50 €	0,50 €	
0 à 308	0,75 €	0,68 €	0,61 €	0,55 €	6,00 €
308,01 à 500	0,90 €	0,81 €	0,73 €	0,66 €	7,00 €
500,01 à 800	1,50 €	1,35 €	1,22 €	1,09 €	8,00 €
800,01 à 1100	1,88 €	1,69 €	1,52 €	1,37 €	9,00 €
1100,01 à 1400	2,28 €	2,05 €	1,85 €	1,66 €	10,00 €
1400,01 et +	2,50 €	2,25 €	2,03 €	1,82 €	11,00 €

Quotient familial	MERCREDI MATIN + REPAS				
	1er ENF	2ème ENF	3ème ENF	4ème ENF et +	EXTERIEUR
Conditions CCAS	2,00 €	1,50 €	1,00 €	0,50 €	
0 à 308	2,55 €	2,33 €	2,12 €	1,94 €	11,00 €
308,01 à 500	3,90 €	3,58 €	3,24 €	2,95 €	12,00 €
500,01 à 800	5,25 €	4,78 €	4,35 €	3,96 €	13,00 €
800,01 à 1100	5,98 €	5,44 €	4,96 €	4,52 €	14,00 €
1100,01 à 1400	7,28 €	6,62 €	6,03 €	5,50 €	15,00 €
1400,01 et +	7,50 €	6,83 €	6,23 €	5,68 €	16,00 €

Quotient familial	MERCREDI JOURNEE + REPAS				
	1er ENF	2ème ENF	3ème ENF	4ème ENF et +	EXTERIEUR
Conditions CCAS	2,00 €	1,50 €	1,00 €	0,50 €	
0 à 308	3,86 €	3,51 €	3,19 €	2,90 €	13,00 €
308,01 à 500	5,44 €	4,93 €	4,48 €	4,07 €	14,00 €
500,01 à 800	7,86 €	7,13 €	6,46 €	5,87 €	15,00 €
800,01 à 1100	9,27 €	8,41 €	7,63 €	6,92 €	16,00 €
1100,01 à 1400	11,27 €	10,22 €	9,26 €	8,41 €	17,00 €
1400,01 et +	11,92 €	10,80 €	9,80 €	8,90 €	18,00 €

Quotient familial	MERCREDI APRES-MIDI				
	1er ENF	2ème ENF	3ème ENF	4ème ENF et +	EXTERIEUR
Conditions CCAS	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	
0 à 308	1,50 €	1,35 €	1,22 €	1,09 €	6,00 €
308,01 à 500	1,80 €	1,62 €	1,46 €	1,31 €	7,00 €
500,01 à 800	3,00 €	2,70 €	2,43 €	2,19 €	8,00 €
800,01 à 1100	3,75 €	3,38 €	3,04 €	2,73 €	9,00 €
1100,01 à 1400	4,55 €	4,10 €	3,69 €	3,32 €	10,00 €
1400,01 et +	5,00 €	4,50 €	4,05 €	3,65 €	11,00 €

Quotient familial	MERCREDI APRES-MIDI + REPAS				
	1er ENF	2ème ENF	3ème ENF	4ème ENF et +	EXTERIEUR
Conditions CCAS	2,00 €	1,50 €	1,00 €	0,50 €	
0 à 308	3,30 €	3,00 €	2,73 €	2,49 €	11,00 €
308,01 à 500	4,80 €	4,36 €	3,96 €	3,61 €	12,00 €
500,01 à 800	6,75 €	6,13 €	5,56 €	5,06 €	13,00 €
800,01 à 1100	7,85 €	7,13 €	6,47 €	5,89 €	14,00 €
1100,01 à 1400	9,05 €	8,22 €	7,46 €	6,79 €	15,00 €
1400,01 et +	10,00 €	9,08 €	8,25 €	7,51 €	16,00 €

3/ Grandes vacances

Quotient familial	ACM GRANDES VACANCES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE				
	1er ENF	2ème ENF	3ème ENF	4ème ENF et +	EXTERIEUR
Conditions CCAS	1,08 €	1,03 €	0,98 €	0,93 €	
0 à 308	3,23 €	3,08 €	2,94 €	2,80 €	11,00 €
308,01 à 500	4,67 €	4,45 €	4,24 €	4,04 €	12,00 €
500,01 à 800	5,78 €	5,51 €	5,25 €	5,01 €	13,00 €
800,01 à 1100	7,82 €	7,45 €	7,10 €	6,77 €	14,00 €
1100,01 à 1400	8,94 €	8,52 €	8,12 €	7,74 €	15,00 €
1400,01 et +	9,28 €	8,84 €	8,43 €	8,03 €	16,00 €

Quotient familial	ACM GRANDES VACANCES ADOS				
	1er ENF	2ème ENF	3ème ENF	4ème ENF et +	EXTERIEUR
Conditions CCAS	1,08 €	1,03 €	0,98 €	0,93 €	
0 à 308	3,53 €	3,38 €	3,24 €	3,10 €	12,00 €
308,01 à 500	5,02 €	4,80 €	4,59 €	4,39 €	13,00 €
500,01 à 800	6,18 €	5,91 €	5,65 €	5,41 €	14,00 €
800,01 à 1100	8,27 €	7,90 €	7,55 €	7,22 €	15,00 €
1100,01 à 1400	9,44 €	9,02 €	8,62 €	8,24 €	16,00 €
1400,01 et +	9,83 €	9,39 €	8,98 €	8,58 €	17,00 €

4/ Petites vacances

Quotient familial	ACM PETITES VACANCES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE				
	1er ENF	2ème ENF	3ème ENF	4ème ENF et +	EXTERIEUR
Conditions CCAS	2,00 €	1,00 €	0,50 €	0,50 €	
0 à 308	3,77 €	3,42 €	3,10 €	2,82 €	12,00 €
308,01 à 500	5,53 €	5,00 €	4,53 €	4,10 €	13,00 €
500,01 à 800	7,86 €	7,10 €	6,42 €	5,80 €	14,00 €
800,01 à 1100	9,14 €	8,25 €	7,45 €	6,73 €	15,00 €
1100,01 à 1400	10,19 €	9,20 €	8,30 €	7,50 €	16,00 €
1400,01 et +	10,63 €	9,60 €	8,66 €	7,82 €	17,00 €

Quotient familial	ACM PETITES VACANCES ADOS				
	1er ENF	2ème ENF	3ème ENF	4ème ENF et +	EXTERIEUR
Conditions CCAS	2,00 €	1,00 €	0,50 €	0,50 €	
0 à 308	4,07 €	3,72 €	3,40 €	3,12 €	13,00 €
308,01 à 500	5,88 €	5,35 €	4,88 €	4,45 €	14,00 €
500,01 à 800	8,26 €	7,50 €	6,82 €	6,20 €	15,00 €
800,01 à 1100	9,59 €	8,70 €	7,90 €	7,18 €	16,00 €
1100,01 à 1400	10,69 €	9,70 €	8,80 €	8,00 €	17,00 €
1400,01 et +	11,18 €	10,15 €	9,21 €	8,37 €	18,00 €

5/ Garderie périscolaire et extrascolaire

Quotient familial	Temps de présence en garderie du matin (périscolaire et extrascolaire)							
	<30 MIN	<60MIN	<1H3 0	<2H0 0	<2H3 0	<3H0 0	Tarif extérieur 1/2H	Retard après 19H
Conditions CCAS	0,24 €	0,45 €	0,65 €	0,83 €	1,00 €	1,16 €		1,00 €
0 à 500	0,71 €	1,36 €	1,95 €	2,50 €	3,01 €	3,48 €	1,21 €	1,00 €
500,01 à 800	0,95 €	1,83 €	2,64 €	3,38 €	4,07 €	4,70 €	1,21 €	1,00 €
800,01 à 1100	1,07 €	2,06 €	2,96 €	3,78 €	4,55 €	5,25 €	1,21 €	1,00 €
1100,01 à 1400	1,17 €	2,24 €	3,22 €	4,13 €	4,97 €	5,75 €	1,31 €	1,00 €
1400,01 et +	1,28 €	2,46 €	3,54 €	4,54 €	5,45 €	6,30 €	1,43 €	1,00 €

Quotient familial	Temps de présence en garderie du soir (périscolaire et extrascolaire)							
	<30 MIN	<60MIN	<1H3 0	<2H0 0	<2H3 0	<3H0 0	Tarif extérieur 1/2H	Retard après 19H
Conditions CCAS	0,32 €	0,53 €	0,71 €	0,89 €	1,05 €	1,19 €		1,00 €
0 à 500	0,97 €	1,58 €	2,14 €	2,66 €	3,14 €	3,58 €	1,44 €	1,00 €
500,01 à 800	1,25 €	2,08 €	2,84 €	3,54 €	4,19 €	4,78 €	1,49 €	1,00 €
800,01 à 1100	1,41 €	2,34 €	3,19 €	3,97 €	4,69 €	5,35 €	1,54 €	1,00 €
1100,01 à 1400	1,55 €	2,56 €	3,49 €	4,35 €	5,14 €	5,87 €	1,69 €	1,00 €
1400,01 et +	1,71 €	2,82 €	3,84 €	4,78 €	5,64 €	6,44 €	1,85 €	1,00 €

6/ PAI

Quotient familial	Restauration PAI
CCAS	0,10 €
0 à 308	0,20 €
308,01 à 500	0,35 €
500,01 à 800	1,05 €
800,01 à 1100	1,55 €
1100,01 à 1400	1,85 €
1400,01 et +	2,15 €
Extérieur	2,75 €

Quotient familial	ACM petites vacances PAI
0 à 308	1,75 €
308,01 à 500	3,75 €
500,01 à 800	6,40 €
800,01 à 1100	7,85 €
1100,01 à 1400	9,05 €
1400,01 et +	9,55 €
Extérieur	11,45 €

Quotient familial	ACM grandes vacances PAI
0 à 308	0,82 €
308,01 à 500	2,25 €
500,01 à 800	3,35 €
800,01 à 1100	5,35 €
1100,01 à 1400	6,45 €
1400,01 et +	6,75 €
Extérieur	8,53 €

Quotient familial	Mercredi récréatif PAI		
	Tarif matin PAI 10h-13h30	Tarif après-midi PAI 12h-17h	Tarif journée PAI 10h-17h
0 à 308	0,20 €	0,75 €	1,50 €
308,01 à 500	1,25 €	2,15 €	3,05 €
500,01 à 800	2,50 €	4,00 €	5,50 €
800,01 à 1100	3,13 €	5,00 €	6,88 €
1100,01 à 1400	4,33 €	6,10 €	8,88 €
1400,01 et +	4,45 €	6,95 €	9,45 €
Extérieur	5,45 €	8,15 €	10,85 €

Pour les tarifs matin seul et après-midi seul, application des tarifs du mercredi récréatif

Quotient familial	Tarif garderie périscolaire soir PAI						Retard après 19H
	<30 MIN	<60MIN	<1H30	<2H00	<2H30	<3H00	
Wavrinois							
0 à 500	0,51 €	1,12 €	1,68 €	2,20 €	2,68 €	3,12 €	4,12 €
500,01 à 800	0,68 €	1,51 €	2,27 €	2,97 €	3,62 €	4,21 €	5,21 €
800,01 à 1100	0,77 €	1,70 €	2,55 €	3,33 €	4,05 €	4,71 €	5,71 €
1100,01 à 1400	0,84 €	1,85 €	2,78 €	3,64 €	4,43 €	5,16 €	6,16 €
1400,01 et +	0,92 €	2,03 €	3,05 €	3,99 €	4,85 €	5,65 €	6,65 €
Extérieur							
0 à 500	0,87 €	2,31 €	3,75 €	5,19 €	6,63 €	8,07 €	9,07 €
500,01 à 800	0,87 €	2,31 €	3,75 €	5,19 €	6,63 €	8,07 €	9,07 €
800,01 à 1100	0,87 €	2,31 €	3,75 €	5,19 €	6,63 €	8,07 €	9,07 €
1100,01 à 1400	0,94 €	2,38 €	3,82 €	5,26 €	6,70 €	8,14 €	9,14 €
1400,01 et +	1,03 €	2,47 €	3,91 €	5,35 €	6,79 €	8,23 €	9,23 €

7/ Transport scolaire

Quotient familial	Transport scolaire Tarif à la semaine
Conditions CCAS	1,00 €
0 à 308	2,50 €
308,01 à 500	2,90 €
500,01 à 800	3,30 €
800,01 à 1100	3,70 €
1100,01 à 1400	4,10 €
1400,01 et +	4,50 €

8/ Tarification de l'inscription à l'espace jeunes

La cotisation est annuelle, de date à date.

Quotient familial	Espace jeunes	
	Forfait Wavrinois	Forfait Extérieur
Conditions CCAS	2 €	
0 à 308	20 €	60 €
308,01 à 500	25 €	60 €
500,01 à 800	30 €	70 €
800,01 à 1100	35 €	70 €
1100,01 à 1400	40 €	80 €
1400,01 et +	45 €	80 €

9/ Tarification des séjours accessoires des Accueils Collectifs de Mineurs

Les modalités d'inscription proposées pour les séjours sont les suivantes :

- 1-Priorité donnée aux résidents Wavrinois,
- 2-l'enfant devra être inscrit à l'ACM la semaine précédant ou suivant celle du séjour accessoire,
- 3-les inscriptions seront saisies par ordre de dépôt du dossier complet auprès du guichet unique, en fonction des obligations liées à la mixité du logement.

Une liste d'attente pourra être établie si la commune réceptionne plus d'inscriptions que de places. En cas d'annulation d'une inscription par une famille, le premier enfant de la liste d'attente dont l'âge est compatible avec le séjour concerné se verra proposer la place libérée.

Modalités de tarification des séjours

Un pourcentage du coût du séjour facturé à la ville sera appliqué aux familles, en fonction de leur quotient familial, duquel sera déduit le coût des journées d'absence de l'enfant au centre. Un échelonnement en 3 paiements est également proposé.

Quotient familial	Séjours accessoires des ACM % tarification séjour appliqué
Conditions CCAS	3%
0 à 308	15%
308,01 à 500	20%
500,01 à 800	25%
800,01 à 1100	35%
1100,01 à 1400	50%
1400,01 et +	70%
Extérieur	100%

10 / Tarifs des séjours de neige

Modalités d'inscription

Le séjour s'adresse aux enfants de classe de cm2.

Les inscriptions seront saisies par ordre de dépôt du dossier complet auprès du guichet unique, en fonction des obligations liées à la mixité du logement.

Une liste d'attente pourra être établie si la commune réceptionne plus d'inscriptions que de places. En cas d'annulation d'une inscription par une famille, le premier enfant de la liste d'attente se verra proposer la place libérée.

Tarification des séjours

Un pourcentage du coût du séjour facturé à la ville sera appliqué aux familles, en fonction de leur quotient familial.

Le tarif « wavrinois » sera également appliqué aux enfants de propriétaires et d'exploitants des commerces de la ville, inscrits dans les classes wavrinoises concernées (hors artisanat et métier de santé).

Les familles ont la possibilité de s'acquitter de leur participation en quatre fois, en prenant attache auprès de la régie municipale.

Quotient familial	Séjour neige % tarification séjour appliqué
Conditions CCAS	2%
0 à 308	12%
308,01 à 500	18%
500,01 à 800	24%
800,01 à 1100	32%
1100,01 à 1400	45%
1400,01 et +	61%
Extérieur	100%

11/ Portage des repas à domicile

Portage des repas à domicile		
Revenus mensuels pour 1 personne	Revenus mensuels pour 1 couple	Tarif
RM ≤ ASPA	RM ≤ ASPA	4,80 €
Entre RM ≤ ASPA + 0,01 et RM ≤ ASPA + 300	Entre RM ≤ ASPA + 0,01 et RM ≤ ASPA + 300	5,90 €
Entre RM ≤ ASPA + 300,01 et RM ≤ ASPA + 600	Entre RM ≤ ASPA + 300,01 et RM ≤ ASPA + 600	7,00 €
RM > ASPA + 600,01	RM > ASPA + 600,01	7,60 €

Le conseil municipal valide à la majorité la modification tarifaire des mercredis récréatifs sans repas des enfants « extérieur » et sa mise en œuvre au 01/01/24, puis autorise Monsieur le Maire à engager toutes les démarches administratives et financières dédiées.

Pour : BLONDEAU Alain, PLANCQ Carmen, DUTOIT Jean Michel, LAMBRAY Cécile, LORTHOIS Daniel, CARY Thérèse, EQUINE Philippe, JONVILLE Régine, LESSART Alexandre (pouvoir DE WAZIERES Cyril), VERRIER Michelle, BALZANO Sylvain, DHENNIN Nathalie, PERNES Geoffrey, DELACOURT Philippe (pouvoir LORTHOIS Daniel), HUIZINGA Martine, BAY Edwige (pouvoir BLONDEAU Alain), PIRET Annick, DE WAZIERES Cyril, DELACOURT Séverine (pouvoir CARY Thérèse), DUQUESNE Christine, BOURGOIS Vincent, LOMBART Muriel, TURPIN Patrice, MATHON Eliane, VANTOUROUT Éric, CARDON Jean-Paul.

Abstentions : VANOVERSCHELDE Corinne (pouvoir PLICHON Philippe), PLICHON Philippe.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
conformément aux
dispositions de la loi
n°82/623 du 22.07.1982

Le Maire,

A. BLONDEAU



Pour extrait conforme
Le Maire,

A. BLONDEAU.



